

Procédure Passpro

Service académique d'information et d'orientation Pôle Prébac

Affaire suivie par : Secrétariat SAIO

Tél: 01 57 02 68 10 Mél: ce.saio@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO,

s/c de

Mesdames et monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-st-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames et monsieur les IEN-IO

Annexes:

- Fiche Passpro
- Domaines et formations
- Dossier de candidature
- Guide d'aide à l'entretien
- Liste des formations (fichier excel)

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez en pièces jointes les documents concernant la procédure Passpro 2024. Ils sont également disponibles sur le site du SAIO : https://orientation.ac-creteil.fr/vademecum-fiches-techniques/

Les modalités d'organisation des entretiens ont été définies par les établissements d'accueil (individuel/collectif) qui veilleront à convoquer l'ensemble des élèves inscrits dans les délais. Vous pouvez en trouver le détail dans le fichier Excel ci-joint.

Pour l'académie de Créteil, je vous rappelle que la procédure Passpro ne bonifie pas un élève dans le cadre de la campagne Affelnet-Lycée. Toutefois, il reste nécessaire et important que les établissements d'accueil continuent de renseigner leurs avis dans l'application afin que l'élève et sa famille puissent, avec les équipes éducatives de son établissement d'origine, construire et sécuriser son projet de formation post 3e.

Pour les autres académies, nous vous invitons à vous renseigner sur les procédures spécifiques qu'elles appliquent.

Je vous remercie de bien vouloir diffuser largement ces informations à vos équipes éducatives, à vos élèves et à leurs familles afin de permettre le bon déroulement de cette procédure.

Pour la rectrice et par délégation, La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives Signé Francette DALLE MESE